

Bon de souscription

Remplissez le bon et envoyez-le accompagné de votre don.

En retour, un reçu fiscal vous sera délivré, vous permettant de bénéficier de l'économie d'impôt prévue par la loi.

Oui, je fais un don pour la construction du campanile de l'église Notre-Dame du Chêne de Viroflay (chèque à l'ordre de « **ADV - Campanile Viroflay** »)

Mon don est de :€ et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre :

- de l'impôt sur le revenu
 de l'impôt sur les Sociétés

Nom.....

Adresse.....

Ville.....

Tél :

Mail :

Ce coupon est à renvoyer accompagné de votre don à : Paroisse Catholique de Viroflay - 28 , rue Rieussec 78220 Viroflay

Cette souscription est ouverte du 19 septembre 2015 au 19 juillet 2016. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif du diocèse de Versailles. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Diocèse de Versailles - 16, rue Monseigneur Gibier - 78000 Versailles - Tel : 01 30 97 67 60.

Pour les particuliers

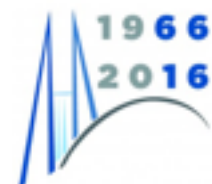
Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises

Profitez d'une réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.



Des cloches pour Notre-Dame du Chêne Bulletin de souscription



A l'occasion des 50 ans de l'église Notre-Dame du Chêne de Viroflay en 2016, les paroissiens s'unissent pour offrir à leur église les cloches qui lui manquent depuis sa construction en 1966.

Les architectes de nos cathédrales gothiques n'ont pas copié les basiliques romanes, comme eux-mêmes n'avaient pas reproduit les chefs-d'oeuvre de leurs devanciers. Tous ont fait une oeuvre originale en s'inspirant des plus belles réussites antérieures et en utilisant les techniques nouvelles de leur époque.

Ainsi, dans les années 60, béton armé et poutres en bois lamellé-collé furent utilisés par **les frères architectes Louis, Luc et Thierry Sainsaulieu** pour bâtir l'église Notre-Dame du Chêne.

L'église consacrée le 16 avril 1966 se compose d'une vaste nef ovale pouvant accueillir 800 personnes, recouverte d'une coque arrondie. Entre les deux flèches, les deux plaques verticales devaient accueillir à l'origine les cloches. Leur installation fut abandonnée à l'époque.

Aujourd'hui 50 ans après sa consécration, les paroissiens se mobilisent pour offrir enfin à Notre-Dame du Chêne leurs cloches. En accompagnant la célébration des offices, elles seront le signe sonore qui rassemble les chrétiens pour la liturgie et s'adresseront aussi à ceux qui ne peuvent pas y participer. Elles participeront aussi à la vie de la cité, comme à l'occasion de l'initiative de faire sonner toutes les cloches des églises le 15 août dernier, en signe de soutien aux chrétiens d'Orient.

Le projet est porté par le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques de la paroisse de Viroflay présidé par le père Ronan Dyèvre. Il a été conçu par l'architecte Vincent Bourgoïn et se compose d'un campanile portant 3 cloches. Celles-ci seront fondues par un artisan français. **L'ensemble des travaux représente un coût d'environ 100.000€ et devrait être finalisé pour l'été 2016.**

Chrétiens, hommes et femmes de bonne volonté, n'hésitez pas à déposer, avec votre don, vos intentions de prière. **La communauté catholique de Viroflay** priera pour vous et déposera chaque dimanche aux pieds de Jésus et de Marie ces intentions de prière, ayant foi en Dieu et en sa Providence pour tous.

